

# Conserver un patrimoine ferroviaire classé pour les générations futures



Si vous êtes de ceux qui pensent, comme nous, que notre patrimoine ne doit pas se cantonner aux seuls témoins d'une histoire passée mais qu'il doit également faire perdurer matériel, savoirs et savoir-faire afin de pouvoir permettre aux générations futures d'appréhender les grands changements qui ont permis à l'humanité d'atteindre le développement que l'on sait, alors

**Cette petite note va certainement vous intéresser !**

Fondé en 1977, le Cercle Ferroviaire et Touristique du Vermandois (CFTV) a pu offrir, au moment de leur mise à la réforme (dans les années 1980), un garage à des véhicules ferroviaires de construction régionale et ayant circulé sur le réseau ferroviaire du Nord de la France, sauvegardés de la destruction grâce à l'action d'une poignée de pionniers.....

Son initiative a été confortée par le Ministère de la Culture à l'aide d'un classement à l'inventaire des Monuments Historiques au titre d'objets de 6 voitures et 2 fourgons de l'ancienne Compagnie des Chemins de Fer du Nord ainsi qu'une voiture lits apte à la liaison par train-ferry Paris-Londres.

Pour composer une rame historique autorisée à circuler sur les voies ferrées nationales remorquée par la locomotive 140C314 (également autorisée), nous avons restauré et fait réviser par les ateliers SNCF de TERGNIER en 1995 la partie technique et de sécurité 4 d'entre eux. Cette rame historique a ensuite parcouru jusqu'en 2004 de nombreuses lignes SNCF au départ de Saint-Quentin vers Amiens, Laon, Hirson, Baie de Somme, Le Tréport, Calais, Lille, Aulnoye mais aussi Paris, Reims, Epernay.....

Sur les autres véhicules, le CFTV a pris au cours de ces 25 dernières années des mesures minimum de conservation : Nettoyage intérieur des châssis et application sur ceux-ci d'une couche protectrice de peinture bitumineuse, peinture extérieure des véhicules le plus souvent possible, mise hors eau par un remplacement rapide des nombreuses vitres cassées par des visiteurs indésirables. Nous aménageons actuellement un garage à l'intérieur de l'enclos fermé du dépôt pour les mettre à l'abri des dégradations. Mais après toutes ces années, l'état du matériel était tel que seule une intervention d'importance pouvait le conserver pour ces 25 prochaines années.

### **Pour conserver ce patrimoine ferroviaire de grande importance, il fallait agir.**

Notre association, très impliquée par la conservation et la restauration du patrimoine ferroviaire Art Déco', a déposé dans ce sens un dossier d'autorisation de travaux sur ces objets mobiliers classés monuments historiques à la DRAC. Ces travaux, qui doivent se dérouler sur une période de deux ans, intéressent 4 véhicules ferroviaires, à savoir :

1. La voiture A3B4smyfi 2801, fabriquée par la Société Lorraine-Lunéville en 1928,
2. La Voiture Lits CIWL 3987, type Ferry Paris-London, Ateliers de Saint Denis, 1952,
3. La voiture Mixte-Fourgon C5Dsmyi 25106, Baume et Marpent (Nord), 1928,
4. La voiture de troisième classe C11smyi 24916, Baume et Marpent (Nord), 1928.

### **Combien ça coûte ?**

Leur enveloppe financière a été évaluée à 123 621 €, pris en charge à 30% par la DRAC, 20% par le Conseil Général de l'Aisne tandis que la part de notre association, valorisée en travail bénévole, s'élève à 12,35%. Le complément de financement est activement recherché alors que, pour éviter de perdre les avantages de ses subventions, les travaux de restauration ont commencé depuis le mois de juillet 2013.

La plus grande part de cette somme sera utilisée pour la remise à niveau de la sécurité des matériels, mais une part non négligeable sera utilisée pour participer au salaire de 2 emplois aidés, qui viendront renforcer pendant 2 années les autres emplois salariés habituellement supportés depuis plus de 25 ans par notre association, qui n'a pas assez de revenus pour assumer entièrement ses propres emplois.

**Pour donner l'occasion à des passionnés de chemin de fer de participer à la conservation de ces témoins de l'histoire ferroviaire de notre pays notre association lance donc une souscription de 5000 €.**

**ELLE SE PERMET DONC DE FAIRE APPEL A VOUS !**

## Comment puis-je aider à rassembler cette somme ?

Tout d'abord qu'il soit précisé ici qu'il n'est pas nécessaire d'être membres de notre association pour nous aider ! Tout un chacun le peut :

- **En contribuant à l'effort financier, c'est à dire en faisant un don à l'association :**  
Si vous effectuez ce don avant la fin de l'année 2013, le reçu fiscal que nous vous enverrons pourra vous permettre d'ouvrir droit à une réduction d'impôt de 66% du montant versé dans la limite de 20% de vos revenus imposables en 2014 (article 200 du CGI).

Le Cercle Ferroviaire et Touristique du Vermandois est depuis 4 ans déclaré « association reconnue d'intérêt général ». Vous pourrez obtenir des informations sur le sujet et avoir accès à la copie de la lettre de la DSF de l'Aisne si vous nous le demandez ou directement via notre site internet : <http://www.cftv.fr/spip.php?article34>

Ce système marche très bien depuis 4 ans et l'an dernier, les membres abandonnant leurs créances, donateurs de matériel ou participant aux activités ont pu faire **11 528 euros d'économies d'impôts ! Alors, pourquoi pas vous ?**

- **En faisant connaître notre projet auprès de vos proches** en diffusant ce document ou en leur envoyant un courriel dans lequel vous leur signalerez l'adresse de l'article : <http://www.cftv.fr/spip.php?article69>
- **En utilisant votre réseau social préféré pour informer vos amis**, et en particulier ceux de Facebook, en partageant cette information sur votre mur et en devenant membre de notre groupe dédié : <https://www.facebook.com/groups/581804378553612/>, ce qui vous permettra de rester en contact avec cette réalisation !

## Merci de l'aide que vous pourrez nous apporter !

### BULLETIN DE PARTICIPATION À LA RESTAURATION DE 4 VEHICULES FERROVIAIRES CLASSES A L'INVENTAIRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Nom & prénom	Adresse si différente de celle du chèque	Courriel ou téléphone
		.....@.....
Montant du don	Vos observations	Date et signature

- Joindre votre don sous la forme d'un chèque postal ou bancaire du montant de votre choix, rédigé à l'ordre de **C.F.T.V. / RESTAURATION VOITURES CLASSEES**,
- Envoyer le tout à l'adresse postale de l'association : **C.F.T.V. - Boite Postale 152 - 02104-SAINT-QUENTIN-CEDEX**

**Nous vous remercions chaleureusement de l'aide que vous apportez ainsi à l'action de préservation de notre association sans but lucratif !**

Nous vous préviendrons de l'arrivée de votre envoi et ferons un premier bilan d'étape fin janvier 2014 et un second fin mars 2014. Si vous avez effectué un don antérieur au 01/01/2014 vous recevrez en même temps un reçu fiscal à joindre à votre déclaration d'impôts au titre de l'année 2013.

